

## **Préavis N° 7-2015 au Conseil communal**

sollicitant un crédit d'études de CHF 83'000.-

pour la participation de la Commune de Prilly au financement du  
Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 65'000.-,  
et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL),  
à hauteur de CHF 18'000.-

Date proposée pour la séance de Commission :

**Mercredi 18 février 2015 à 20h00  
Castelmont, salle 3**

Délégué de la Municipalité : Alain Gillièron

Prilly, le 3 février 2015

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Objet du préavis

Le présent préavis sollicite un crédit d'études de CHF 83'000.- pour :

- a) la participation de la Commune de Prilly aux chantiers d'études du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 65'000.-;
- b) la participation de la Commune de Prilly aux chantiers d'études du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 18'000.-.

## 2. Descriptif sommaire des projets

### 2.1 Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Participation aux chantiers d'études

Le budget 2015 de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études du SDOL ont été adoptés le 2 octobre 2014 par le Groupe de pilotage du SDOL (Gropil).

Selon la pratique des années précédentes, la participation communale aux frais de fonctionnement du bureau du SDOL, budgétée à CHF 113'000.- pour 2015, est versée au budget de fonctionnement (compte 420-3185), alors que la participation aux chantiers d'études, qui s'étendent souvent sur plusieurs années, fait l'objet d'une demande de crédit par voie de préavis.

Dès lors, cette demande de crédit s'inscrit dans la continuité des huit décisions prises précédemment par votre Conseil, au sujet des mêmes objets.

La récapitulation des crédits octroyés se présente comme suit :

Séances	Préavis N°	Montants	SDOL	SDNL	Autres projets
15.11.2004	13-2004	CHF 180'000.-	CHF 130'000.-	CHF 15'000.-	CHF 35'000.-
07.11.2005	24-2005	CHF 105'000.-	CHF 77'800.-	CHF 20'000.-	CHF 7'200.-
25.02.2008	2-2008	CHF 470'000.-	CHF 235'000.-	CHF 30'000.-	CHF 205'000.-
09.02.2009	2-2009	CHF 330'000.-	CHF 180'000.-	CHF 50'000.-	CHF 100'000.-
14.02.2011	4-2011	CHF 200'000.-	CHF 160'000.-	CHF 40'000.-	---
13.03.2012	3-2012	CHF 210'000.-	CHF 185'000.-	CHF 25'000.-	---
12.11.2012	13-2012	CHF 425'000.-	CHF 45'000.-	CHF 20'000.-	CHF 360'000.-
03.03.2014	2-2014	CHF 280'000.-	CHF 80'000.-	CHF 9'000.-	CHF 191'000.-

Pour la Commune de Prilly, les montants du budget-cadre 2015 des chantiers d'études du SDOL sont les suivants :

N° projet	Descriptif chantier	Total de l'étude Montant TTC CHF	Part de la Commune %	Montant TTC / Commune en 2015 CHF
Chantier 2				
2.02.13-6	Malley / Chef de projet (budget de fonctionnement)	(188'000.-)	21.0 %	(39'499.-)*
2.02.14-6	Malley / Communication	130'000.-	25.0 %	32'500.-
2.02.15-3	Malley / Synthèse des planifications	50'000.-	18.8 %	9'375.-
Chantier 5				
5.00.07-2	Mobilité douce / Actions diverses	30'000.-	12.9 %	3'872.-
Chantier 6				
6.03.2-62	Stationnement / Mise à jour de l'inventaire	15'000.-	12.9 %	1'936.-
6.10.51-6	Fonctionnement chefs de projets AFTPU	310'500.-	23.2 %	4'875.-
6.10.07-3	AFTPU / PP2 / Tram / Concertation locale	5'000.-	9.0 %	450.-
6.10.08-3	AFTPU / PP5 / BHNS / Concertation locale	5'000.-	32.0 %	1'600.-
Chantier 7				
7.05.03-6	Fonds Waker / Alimentation prix "Patrimoine de demain"	17'000.-	12.9 %	2'194.-
Chantier 0				
0.25.01-6	Plateforme logement de l'Ouest lausannois	25'000.-	4.3 %	1'076.-
0.00	Réserve études diverses	50'000.-	12.9 %	6'454.-
	<b>TOTAL</b>	<b>628'500.-</b>		<b>64'332.-</b>
			<b>Total arrondi</b>	<b>65'000.-</b>

\* Inclus dans le budget de fonctionnement du SDOL à hauteur de CHF 35'500.-, basé sur la version du budget 2015 du 12 juin 2014.

Abréviations :

*AFTPU : Axes forts transports publics urbains*

*PP2 : Projet partiel n° 2 / Tram Lausanne-Flon - Renens-Gare*

*PP5 : Projet partiel n° 5 / Bus à haut niveau de service (BHNS) Montétan - Crissier-Bré*

## 2.2 Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) – Participation aux chantiers d'études

A l'instar du SDOL, la participation communale aux frais de fonctionnement du bureau du SDNL, budgétée à CHF 20'000.- pour 2015, est versée au budget de fonctionnement (compte 420-3185).

Pour la Commune de Prilly, les montants du budget-cadre 2015 des chantiers d'études du SDNL sont les suivants :

N° projet	Descriptif chantier	Budget 2015 proposé Montant TTC CHF	Montant TTC / Commune en 2015 CHF
2b3	Liaison Nord-Ouest (Etude exploratoire)	50'000.-	2'533.-
2c	Mobilité douce, suite	50'000.-	2'235.-
3a	Forum économique, suite	30'000.-	1'341.-
4a/d	Guide urbanisation et agriculture du Nord lausannois (CHF 100'000.- cofinancement confédération 50 %) (peut être étalé sur 2 ans au moins)	50'000.-	894.-
4b	Energie et développement durable	50'000.-	2'235.-
SDNL	Etude "Accueil et formation dans le Nord-Ouest lausannois"	20'000.-	6'666.-
SDNL	Observatoire	45'000.-	1'341.-
	<b>TOTAL</b>	<b>295'000.-</b>	<b>17'245.-</b>
		<b>Total arrondi</b>	<b>18'000.-</b>

## 3. Incidences financières

La dépense de CHF 83'000.- sera financée par la trésorerie courante et amortie sur une durée de 10 ans maximum. Elle figure pour une partie au plan des investissements du budget 2015, page 120, sous chiffres 2 et 3.

Après acceptation du présent préavis par le Conseil communal, la somme des crédits d'investissement votés depuis le début de la législature (2011-2016) se montera à CHF 52'204'000.-.

La charge totale d'amortissement par les budgets futurs s'élèvera à CHF 4'642'800.-.

La charge financière, calculée au taux de 4 %, sera de CHF 10'000.- par an.

### Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

#### **Le Conseil communal de Prilly**

- vu le préavis municipal N° 7-2015,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide**

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'études de CHF 83'000.- pour :
  - a) la participation de la Commune de Prilly aux chantiers d'études du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 65'000.-,
  - b) la participation de la Commune de Prilly aux chantiers d'études du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 18'000.-;
2. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par les projets du présent préavis, en vue de leur mise en œuvre;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante et de l'amortir sur 10 ans au maximum.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 février 2015.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet